

GE_GERICHTE 4A_104/2010 vom 8. Juni 2010

GE Cour de justice, 2010-06-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4A_104_2010

FR: GE_GERICHTE 4A_104/2010 du 8 juin 2010

IT: GE_GERICHTE 4A_104/2010 del 8 giugno 2010

Regeste

Résumé: HAUSSE DE LOYER - CONTESTATION DE LA HAUSSE ET DEMANDE DE RÉDUCTION DE LOYER PAR UN SEUL COLOCATAIRE Une application analogique de la règle permettant au conjoint non locataire de contester seul la résiliation du bail lié au logement de la famille (art. 273a CO) au cas d'une contestation de loyer par le colocataire n'est pas possible. Par conséquent, les colocataires, qu'ils soient conjoints, partenaires enregistrés ou simples colocataires, forment une consorité matérielle nécessaire et doivent agir ensemble pour contester le loyer. Par ailleurs, l'article 166 CC ne s'applique pas à la représentation d'un conjoint par l'autre dans une procédure judiciaire, en l'occurrence une action en contestation d'une hausse de loyer, laquelle ne saurait être assimilé à un acte portant sur les besoins courants de la famille.

Volltext

Résumé: HAUSSE DE LOYER - CONTESTATION DE LA HAUSSE ET DEMANDE DE RÉDUCTION DE LOYER PAR UN SEUL COLOCATAIRE Une application analogique de la règle permettant au conjoint non locataire de contester seul la résiliation du bail lié au logement de la famille (art. 273a CO) au cas d'une contestation de loyer par le colocataire n'est pas possible. Par conséquent, les colocataires, qu'ils soient conjoints, partenaires enregistrés ou simples colocataires, forment une consorité matérielle nécessaire et doivent agir ensemble pour contester le loyer. Par ailleurs, l'article 166 CC ne s'applique pas à la représentation d'un conjoint par l'autre dans une procédure judiciaire, en l'occurrence une action en contestation d'une hausse de loyer, laquelle ne saurait être assimilé à un acte portant sur les besoins courants de la famille.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL À LOYER; COLOCATAIRE ; MAJORATION DE LOYER ; CONSORITÉ

Normes: Normes: CC.166; CO.270b; CO.273a; CO.274

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.